

Puymoyen, le 28/08/2020

A l'attention des parents d'élèves de l'école maternelle

**Circonscription IEN  
CHARENTE  
PREELEMENTAIRE**

**ECOLE  
MATERNELLE  
PUBLIQUE LES  
EAUX CLAIRES**

**Affaire suivie par**  
Mme MICHAUD  
Virginie  
**Téléphone**  
0545613175

**Adresse**  
1 RUE DU BOURG  
16400  
PUYMOYEN

Chers parents,

nous vous attendons mardi 1er septembre à partir de 8h20.

En application du protocole sanitaire pour l'année 2020-2021, l'entrée des élèves de l'école maternelle se fera:

au niveau du grand portail blanc (coté pharmacie).

Pour les enfants venant en garderie avant 8h20, veuillez sonner à l'interphone sur le parvis de l'école.

De manière générale, merci de veiller particulièrement à restreindre au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents, en limitant par exemple le nombre d'adultes accompagnateurs et en respectant les distanciations physiques (cf. protocole sanitaire).

Vous pourrez rentrer dans la cour de l'école jusqu'à la porte extérieure de la classe de votre enfant (suivre le fléchage).

Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes.

Vous pourrez compléter les informations nécessaires sur un document mis à votre disposition sur une table à l'extérieur de la classe.

Vous devrez vous désinfecter les mains et utiliser votre crayon personnel.

Les parents de MS et GS ne pourront pas rentrer dans la classe de leur enfant.

Pour les parents de PS, si la séparation est difficile, il nous est autorisé exceptionnellement qu'un des deux parents accompagne leur enfant jusque dans la classe pour un court instant.

Pour ce faire, Mme Brigitte Partaud et Mme Anne Sargenton (Responsables du multi-accueil, crèche) seront présentes le jour de la rentrée.

Nous comptons sur votre coopération pour respecter les horaires de l'école car nous sommes toujours soumis au plan vigipirate. Le portail de l'école sera donc refermé tous les jours à 8h30.

La sortie de 15h30 se fera dans les mêmes conditions devant les portes extérieures des classes.

Il en sera de même pour la sortie de 16h30 après les TAP.

En revanche, pour les enfants qui seront en garderie après 16h30, vous devrez sonner à l'interphone sur le parvis de l'école.

Concernant le matériel de votre enfant, le cartable est autorisé avec le nom.

Il pourra contenir une gourde ou une bouteille d'eau au nom de l'enfant, un doudou et/ou une sucette au nom de l'enfant, 2 serviettes de cantine avec élastique au nom de l'enfant.

Pour les élèves de PS, prévoir un change complet au nom de l'enfant dans une poche qui restera à l'école.

Merci de lire le document officiel du Ministre de l'Education Nationale à destination des familles et de le respecter (cf.ci-joint).

Respectueusement,

Pour l'équipe enseignante,

La Directrice, Virginie MICHAUD



SCOL. MATERNELLE  
18400 PLYMOYEN